

La réserve écologique de la Chênaie-des-Îles-Finlay se trouve sur le territoire de la municipalité de Waltham, municipalité régionale de comté de Pontiac, dans la région administrative de l'Outaouais. Ce territoire d'environ 94 hectares est formé de 2 îles distinctes et comprend la partie exondée des îles Finlay, situées dans la rivière des Outaouais. Le nom de la réserve écologique fait référence à la présence sur ces îles d'un peuplement de chênes à gros fruits (*Quercus macrocarpa*), un groupement forestier extrêmement rare au Québec. La réserve écologique est située au sein de la province naturelle des Basses-terres du Saint-Laurent. Ce territoire s'inscrit à l'intérieur du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Il se caractérise par un climat de type modéré avec un régime de précipitation subhumide et une saison de croissance longue.

Au moins sept espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, ont été recensées jusqu'à maintenant sur les îles Finlay à savoir : le chêne blanc (*Quercus alba*), l'HUDSONIE tomenteuse (*Hudsonia tomentosa*), le souchet grêle (*Cyperus lupulinus subsp. macilentus*), le sporobole à fleurs cachées (*Sporobolus cryptandrus*), la polygonelle articulée (*Polygonella articulata*), la gratioline dorée (*Gratiola aurea*) et le lysimache à quatre feuilles (*Lysimachia quadrifolia*). Les cinq premières plantes ont été observées sur le dépôt éolien de dune situé sur l'île Finlay la plus au sud. La gratioline a été observée sur les plages exondées des deux îles. Le lysimache colonise les sous-bois, principalement de chênes, des deux îles.

Les îles Finlay présentent un potentiel faunique élevé en ce qui a trait à deux espèces de tortues, soit la tortue molle à épine (*Apalone spinifera*), laquelle est désignée menacée, et la tortue géographique (*Graptemys geographica*) laquelle est désignée vulnérable depuis mars 2005. La présence de cette dernière sur les îles a d'ailleurs été relevée au cours des années 1990.

La réserve écologique permettra de conserver d'une façon intégrale un échantillon représentatif des grandes îles de sable caractéristiques de la rivière des Outaouais.

Information mise à jour en janvier 2009